

Autorités étatiques, où êtes-vous ?

Position de la CRAN, mai 2019

La Saline, Cité Soleil, Route Neuve, Carrefour Feuilles, ... la liste des lieux où les gangs armés sèment la mort devient longue. La violence armée au milieu d'un peuple sans défense fait rage. La violence devient plus brutale au jour le jour. La vie humaine n'a plus de valeur. Les gangs opèrent, violent, tuent, pillent, rien ne semble les arrêter. Au contraire, ils jouissent de l'impunité et l'appui de l'autorité dans plusieurs cas.

Les victimes témoignent. Jeunes, adultes, enfants, commerçants, passants, des gens qui se trouvent chez eux à la maison, en pleine journée ou de nuit ... chacun peut être victime; la population vit dans l'angoisse et la peur. Ce qui se passe dans les quartiers populaires est indicible.

Quelques semaines passées, les hôpitaux perdaient leur statut de sanctuaire; en ce moment on viole les demeures des gens. La vie humaine même est banalisée, *Et pourtant, le peuple haïtien est un peuple qui aime la vie. Qu'est-ce qui se passe?*

La CRAN (Cellule de Réflexion et d'Action Nationale) exprime sa solidarité avec tous ceux et celles qui sont victimes en ces jours. La vie de chaque personne humaine est sacrée et importante. Personne n'a le droit de la retirer. L'Etat a le devoir impérieux de défendre et de faire respecter la vie.

La CRAN condamne les autorités qui se croisent les bras trop longtemps, ou qui se limitent à un discours type « société civile » pour dénoncer ce qui se passe, mais qui n'agissent pas dans le cadre des responsabilités qui leur incombent, parce que ce sont eux qui détiennent le pouvoir étatique.

Où se trouvent l'Etat et les autorités en ce moment?

- L'Etat refuse de prendre les victimes en charge, qui alors se débrouillent. Elles ont perdu leurs biens, elles se réfugient chez des ami(e)s, sous des tentes et sur les places publiques. Aucun service de l'Etat ne leur est offert. Est-ce que les différents services de l'Etat ne devraient pas être mis à leur disposition dans ces moments difficiles? Y a-t-il un Etat digne du nom?
- L'autorité policière est trop absente; elle déclare ne pas pouvoir se déplacer par manque de moyens. Quelle misère! Pourtant, les moyens du pays se trouvent entre les mains de l'autorité étatique qui doit s'en servir correctement. Plus graves encore sont les témoignages qui accusent des policiers et autres autorités étatiques de complicité directe avec des bandits.
- Quand les autorités étatiques finalement prennent la parole, après le dernier massacre perpétré à Carrefour Feuilles, elles reconnaissent comment l'Etat et plusieurs autorités sont profondément

impliqués dans la violence qui se manifeste. Quand les voitures immatriculées OF ou SE doivent se soumettre aux contrôles policiers, l'Etat lui-même reconnaît finalement ce que tout le monde savait déjà : plusieurs autorités sont complices ; Il était hautement temps de l'admettre. Nous saluons le début d'effort de la police en ces derniers jours.

La CRAN dénonce cet Etat qui ne s'implique pas, qui refuse de prendre ses responsabilités, qui ferme les yeux sur la misère du peuple dont il est responsable.

La CRAN se pose des questions:

- Pourquoi l'Etat et le Commissaire du Gouvernement (qui est le défenseur de la société) ne donnent-ils pas suite aux dénonciations par la clameur publique, comme la loi le demande?
- Pourquoi cette absence d'enquêtes sur les crimes et les massacres dans le pays? Ou bien s'il y aurait des enquêtes, pourquoi n'aboutissent-elles pas? Ou bien pourquoi les résultats ne sont-ils pas rendus publics?
- Pourquoi la Chambre des députés et le Sénat de la République cherchent-ils à couvrir des actes de banditisme avec le manteau de l'immunité parlementaire, qui ainsi rend l'impunité « légale »? On attend des actions de leur part.
- Pourquoi cette absence de jugement en matière de criminalité et banditisme? Quand le Pouvoir Judiciaire manque à son devoir, est-ce que tout l'Etat ne devient-il pas complice des actes criminels? Oui, l'Etat se rend coupable de la situation du pays par son omission.

La CRAN n'a pas de mots pour exprimer sa déception et son désaccord avec une façon d'exercer l'autorité qui bien cherche le pouvoir, mais qui refuse de prendre sa responsabilité.

La CRAN met l'autorité étatique devant ses devoirs: La Présidence doit faire les institutions fonctionner (Constitution, art. 136). Nous demandons au Premier Ministre, tête du Gouvernement avec le Ministre de la Justice, le Ministre de l'Intérieur, le Ministre de la Sécurité Publique, le Haut Commandement de la Police Nationale, le Conseil Supérieur de la Police, les autres services étatiques ... Où êtes-vous?

La CRAN demande pour que les autorités respectent ce que le peuple Haïtien demande: de pouvoir vivre en dignité. Est-ce que nous demanderions ce que nous n'avons pas le droit d'exiger?

Pòtoprens, 2 me 2019 / Port-au-Prince 2 mai 2019

Pou CRAN / pour la CRAN
M. Pierre Yoldy Clermont, TKL, cell. 4242 5501
M. Rateau Jn Ulrick, ASOKOPEG, cell. 3694 4450
Ingr. Philomé Lucien, KLAM, cell. 3720 7416
Mme Denise Désir, CRAN
Mme Jn Guillaume Vivianette, CRAN
Mme Lovely Lubin, Cap Haitien, cell. 4733 4733
Me Chrisnel DORSAINIL, CREE, cell. 3727 4593
Mme Lorna Telusma, SPI, cell. 3808 0991
P. Jan Hanssens, cicm, CONASCH, coordonnateur CRAN, cell. 4084 3139